FAVIS

(Pour simplifier la correspondance)

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux Anna-LES, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Sainte-Marie-Magdeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire). est:

10 De 50 cents pour les Messes Basses;

20 De \$3.00 pour les Grand'Messes.

TARIF DES LAMPES QUI BRULENT

--- DANS LE

SANCTUAIRE de N.-D. du CAP

- 1º Une lampe pour un jour: 5 cents.
- 2° Une lampe pour une Neuvaine: 40 cents.
- 3º Pour les 15 lampes, représentant les 15 Mystères: 60 cents par jour.
- 4° Une lampe pour un mois: \$1.10.
- 5° Une lampe pour un an: \$12.00.

Imprimé par P. V. AYOTTE, Trois-Rivières.